

= COMPTE RENDU RENCONTRE ADP / CERF / AADAC =

Le 12 mai 2025

Représentants du CERF :

- Agnès Sery
- Marine Fronty
- Julien Tesseraud
- Adrien Poujade
- Charline Jaillard
- Valérie Bille
- Emmanuelle Ollé

Représentants de l'AADAC :

- Omid Gharakhanian
- Nathalie Vaisse
- François Delaire
- Sarah Deweppe
- Agathe Monsang
- Delphine Mabed

Representants de l'ADP :

- Anaïs Ascaride
- Marie Jensen
- Eric Vassard

(3 personnes prévues étaient coincées sur leurs tournages et n'ont pas pu venir)

Avant de commencer, L'ADP a précisé que les 3 membres présents ne travaillaient que sur des films à petits budgets, et ils ont regretté qu'il manquait leurs collègues qui travaillent sur des films de plus grande ampleur.

L'ADP nous a fait un premier retour sur le courrier du CERF. Ils ont conscience de la pénibilité croissante qui pèse sur les équipes (charge mentale accrue, notamment par le nombre incalculable de documents qui circulent dans les Dropbox).

Ces signalements leur ont été rapportés par tous les départements sur les tournages. Eux-mêmes sont dans une situation où ils manquent de temps de prépa et ont des budgets qui sont trop bas par rapport aux ambitions des projets.

Lorsqu'un projet démarre, le dir prod fait une première estimation puis il est censé en discuter avec les chefs de poste, notamment le chef décorateur, mais malheureusement ce temps de concertation est souvent réduit et les projets se lancent le plus souvent sans que les budgets soient réellement validés.

Ils nous précisent qu'au-delà des producteurs, ce sont les diffuseurs qui sont responsables des pressions subies par tous, car ce sont eux qui ont le pouvoir et qui donnent le feu vert final.

Nous avons ensuite abordé une partie des différents points listés dans le courrier commun.

Heures sup et non-respect de la convention :

L'ADP rétorque que la charge de travail de la déco est difficilement contrôlable pour eux qui ne peuvent pas être à la fois en "coulisses" et sur le tournage.

Ils se rendent compte que les chefs décorateurs ne tiennent pas les rênes de leurs équipes et sont déconnectés des problématiques financières et organisationnelles. Ils sont conscients que cette charge pèse essentiellement sur le 1er assistant décorateur (ils ont parlé du poste de premiers à revaloriser). Ils attestent que lorsque le dialogue se fait avec le 1er Assistant, les choses sont plus fluides et rappellent que c'est à un premier de gérer le volume d'heures de son équipe et de budgéter l'enveloppe d'heures sup afin que celles-ci soient provisionnées dès le départ.

Nous avons rétorqué que bien souvent c'était la première ligne qu'ils nous faisaient sauter. Blanc côté ADP.

Même débat sur les feuilles d'heures. Pourquoi nos heures ne sont pas prises en compte ? Réponse : c'est difficile à contrôler.

Nous avons affirmé que c'était une pratique illégale. Blanc côté ADP.

"L'équipe plateau on la voit, l'équipe déco est en parallèle", ils ont fait un petit mea culpa : "On s'est trop habitué à une autonomie de la déco".

Sur la question des locaux insalubres et de la réservation tardive des locaux déco :

L'ADP dit avoir conscience du problème et avoir eu plusieurs retours là-dessus. Ils nous demandent s'il est possible de constituer un annuaire des locaux que nous recommandons. A étudier sachant que ces locaux sont souvent éphémères (friches industriels, bâtiments en rénovation etc....).

Nous avons demandé la systématisation d'une étude déco en amont de la prépa et la possibilité d'inclure dans cette étude un temps pour que le 1er assistant puisse repérer des locaux déco adaptés.

L'AADAC insiste sur le fait qu'embaucher un premier assistant bien en amont, ce sont des économies assurées et un confort pour l'équipe sur l'ensemble d'un projet.

Circulation en région parisienne et taille des équipes :

Nous avons appuyé le fait que les prépas démarraient trop tardivement avec des équipes sous dimensionnées.

Nous avons défendu qu'aujourd'hui il fallait prévoir plus de 3eme assistant et de camions pour compenser les conditions de circulation.

Le CERF a signalé que nous prenions trop de risques en voiture.

Nous avons demandé à ce que des places soient systématiquement réservées pour la déco sur les ventouses. L'ADP nous rétorque que c'est une question de budget. Nous répondons que pour nous et donc pour eux également, nous perdons beaucoup trop de temps à trouver une place à proximité du plateau pour livrer les accessoires en temps et en heure.

L'ADP nous a demandé "Avez-vous des exemples de ce qui fonctionne ?"

Nous sommes tous d'accord pour dire que les projets qui se sont bien passés ont le même dénominateur commun :

- Temps de prépa suffisant (il a été évoqué qu'il faudrait élaborer une feuille de route de la prépa)
- Bonne entente professionnelle et bonne communication et entre les divers départements
- Locaux où tous les départements sont réunis et peuvent mieux comprendre comment chacun fonctionne
- Réal qui travaille avec un découpage et story-boards, et savoir dire non à un réal (les prods et les réals ne comprennent rien à nos métiers)
- Dir prod qui a une bonne connaissance des divers corps de métiers, et qui fait confiance
- Devis / repérages / casting / PDT / Scénario validés quand nous commençons

Sur la question de la clearance :

Tout le monde note la difficulté de passer du système français à américain. Voir avec les syndicats de producteurs si on ne pourrait pas créer un poste dédié coté prod (c'est un travail à plein temps).

Il a été relevé que certaines lignes de contrats donnaient la responsabilité à certains postes sur les questions de clearance.

Or l'ADP explique que cela ne peut pas tenir, car nous ne sommes pas directement concernés par les droits de propriété intellectuelle. De plus cette fonction n'apparaît pas sur nos fiches de poste. Donc c'est complètement caduc sur nos contrats. Lisez les bien !

De plus pour chaque production, les règles de clearance sont différentes. C'est une "zone grise" pour l'ADP.
Nous ne sommes en aucun cas habilités à prendre en charge ce travail de clearance.

Pour conclure :

Nous avons demandé comment avaient été reçus les témoignages du CERF, mais Anaïs Ascaride, un peu embarrassée, précise qu'ils n'ont pas été envoyés aux 118 membres, seulement aux membres du bureau. Leur crainte étant que ce soit mal perçu par certains de leurs membres, et que cela nous desserve. Nous répondons que, bien au contraire, nous assumons, et qu'il est important que ce soit transmis car cela parle de situations concrètes que l'on rencontre régulièrement, et cela parle de la partie qu'ils ne voient pas de nos métiers. Les témoignages vont donc être envoyés.

Nous nous accordons sur le fait d'avancer ensemble pour une amélioration globale de nos conditions de travail

Nous leurs donnons rendez-vous dans 4/5 semaines pour terminer la discussion, car nous n'avons pas eu le temps de faire le tour de toutes nos préoccupations dans les 2 heures imparties.

Et à cette occasion, ils nous feront un retour de leurs membres, quant à la question de porter collectivement les dysfonctionnements actuels qui nous rassemblent (temps de prépa, manque de budget, etc), avec l'AFAR, l'AFCCA, l'AFR, l'ADC et MAD et faire pression sur les syndicats de producteurs mais aussi sur les diffuseurs, car ce sont eux qui "mènent la danse".



*Collectif des **Ensembliers.ères** et **Régisseurs.ses d'extérieurs Français***